



Registre des activités de traitement des données personnelles

(Article 31 du règlement (UE) n° 2018/1725)

Date : 7/05/2019

Numéro de référence : 181

Coordonnées de contact des collaborateurs sur Curia

Domaine d'activité : **Activité administrative**

Coordonnées

<i>Responsable du traitement ou Responsables conjoints du traitement :</i>	Chef d'unité, Unité presse et information, Direction de la Communication, Cour de justice de l'Union européenne L-2925 Luxembourg	<i>Délégué à la protection des données :</i> Contact DataProtectionOfficer@curia.europa.eu
<i>Coordonnées de contact :</i>	Chef d'unité, Unité presse et information, Direction de la Communication, Cour de justice de l'Union européenne L-2925 Luxembourg	
<i>Service traitant :</i>	Unité presse et information Direction de la Communication, Cour de justice de l'Union européenne L-2925 Luxembourg	
<i>Sous-traitant :</i>	-----	

Accessible au public

Description du traitement

1) <i>Finalité du traitement</i>	L'Unité de la presse et de l'information étant en charge de la communication de l'institution auprès des journalistes et du grand public, l'affichage des coordonnées de contact sur le site Curia est nécessaire dans une optique de transparence.
2) <i>Description du traitement</i>	Affichage sur le Site Curia (http://curia.europa.eu/jcms/jcms/Jo2_25870/) des photos des collaborateurs de l'Unité ainsi que de leurs numéros de téléphone direct + fax.

<i>Catégorie de personnes concernées</i>	<i>Catégorie de données concernées</i>	<i>Durée de conservation des données</i>
Administrateurs de l'Unité de la presse et de l'information en charge des unités linguistiques.	Photo de l'administrateur, cellule linguistique à laquelle il appartient, numéro de téléphone direct.	Pas de conservation de la photo dès le départ de l'Unité d'un administrateur d'une cellule linguistique, sa photo et son nom sont supprimés du site Curia. Le numéro de téléphone est attribué au successeur.

3) <i>Destinataires</i>	
a) <i>Au sein de l'institution</i>	Les visiteurs du site Curia
b) <i>À l'extérieur de l'institution</i>	Les visiteurs du site Curia
4) <i>Transfert à un pays tiers ou une organisation internationale</i>	NÉANT

Accessible au public

5) <i>Mesures de sécurité</i>	Il n'y a pas des mesures de sécurité particulières.
6) <i>Notice d'information</i>	Les collaborateurs de l'Unité presse et information sont informés par le chef d'Unité de cet affichage. Ils signent une déclaration qu'ils ont pris connaissance du traitement (cfr. modèle en annexe).
